

Le journal des Marpentoises et des Marpentois

Le Marpiniot

n° 353 / Janvier 2021



VICTOR VANNOPPEN LÈGUE
495 000 EUROS A LA COMMUNE
VOIR PAGE 7

SOMMAIRE

Edito du Maire	Page 2
Retour en images	Page 3
Rétrospective rapide 2020	Page 5
Des projets pour 2021	Page 6
Actualités	Page 7
Question des lecteurs	Page 10
Les aînés	Page 11
La jeunesse	Page 12
Cadre de vie	Page 12
Développement	Page 13
Histoire et patrimoine	Page 14
Hommage	Page 14
Etat civil	Page 15
Tribune	Page 15
L'agenda	Page 16

Édito

Chères Marpentoises,
Chers Marpentois,



L'année 2020 aura été marquée par l'omniprésence de la pandémie dont les effets sur la vie communale et associative, comme partout, sont désastreux : je pense bien entendu d'abord aux Marpentoises et aux Marpentois qui ont été atteints par la COVID-19 mais aussi aux entreprises et aux commerces, et à la perte de relations sociales pour nos administrés. Mon arrêté imposant l'obligation du masque en mairie dès le 20 mai 2020, bien que susceptible d'un recours de la part des services de l'Etat, s'est avéré approprié et prémonitoire puisque deux mois plus tard, le 20 juillet 2020, l'obligation du port du masque devenait obligatoire pour tous les lieux clos accueillant du public et sur tout le territoire national.

La vie de la mairie s'est toutefois maintenue malgré la tourmente. Qu'il me soit permis, à ce propos, de remercier les agents municipaux qui ont assuré la continuité du service public.

La traversée des ténèbres s'est pourtant entrecoupée de quelques beaux rayons de soleil comme cette auto-organisation dans la salle des Fêtes d'un atelier de confections de masques pour les Marpentois par nos trois agents de la maternelle, rejoints par d'autres agents communaux et des élus, et qui restera indiscutablement une riche expérience collective avec les Marpentois, empreinte de solidarité et de fraternité.

Ce fut incontestablement le grand moment de l'année avec un autre rayon de soleil qu'a représenté en novembre le legs de 495 000 euros de M.Victor Vannoppen à qui la commune aura l'occasion d'exprimer sa profonde reconnaissance.

Que pourrais-je formuler comme souhait pour 2021 si ce n'est, au terme d'une année effroyable, au cours de laquelle nombre d'entre nous ont vu partir un proche ou une personne appréciée, l'espoir d'un horizon débarrassé de ce virus et des douleurs qui l'ont accompagnées.

Georges Bernanos disait : « La plus haute forme de l'espérance, c'est le désespoir surmonté. » Belle leçon d'optimisme à méditer pour l'année qui commence.

Meilleure année à toutes et à tous !

Votre Maire

Jean-Marie Allain

Directeur de publication
Jean-Marie ALLAIN

Responsable de la rédaction
Ludovic DAMIENS

Impression et tirage
Imprimerie Roué Jeumont,
1300 exemplaires

Distribution
Les élus

Prochaine parution
Avril 2021

MAIRIE DE MARPENT

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30
Le samedi de 11h à 12h

Tél : 03 27 39 63 41

mairiedemarpent@gmail.com

www.marpent.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

- Cadre de vie -

Ludovic DAMIENS, adjoint au cadre de vie et communication assure sa permanence le samedi de 10h à 12h SUR RENDEZ-VOUS, en mairie ou dans votre quartier.

- Logement -

Mme Angélique CROIX, déléguée au logement, assure sa permanence SUR RENDEZ-VOUS



Retour en images

1. Mise en oeuvre du protocole sanitaire au restaurant scolaire
2. Travaux de peintures au cimetière
3. Dépôt de gerbes au carré militaire le 1er novembre
4. Masques offerts aux enfants de primaire
5. Cadeaux remis aux résidents des EHPAD Samara et Schweitzer
6. Vin chaud offert par le comité des anciens (collecte au profit de la paroisse)
7. Les bénévoles du resto du coeur



MEDIATHEQUE

L'oiseau lyre

Horaires d'ouverture
de la bibliothèque
(horaires temporaires)

Mercredi 15h-17h
Samedi 10h-12h

MEDIATHEQUE

L'oiseau lyre

Horaires d'ouverture
de l'espace multimédia

Ouvert au public le Mardi 14h-16h
et le Mercredi 17h30-18h30

Réservé aux élèves inscrits à l'aide aux
devoirs et aux enfants de plus de 11 ans :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 17h30 à 18h30

Dans la limite des places disponibles
(16 postes informatiques)

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture

Lundi 9h-12h / 14h - 16h30
Mardi 9h-12h
Mercredi 9h-12h
Jeudi 9h-12h / 14h - 16h30
Vendredi 9h-12h
Samedi 9h-12h

Relève du courrier à 15h30,
11h30 le Samedi

8. Animation et cadeaux pour les enfants du restaurant scolaire à l'occasion d'Halloween à notre demande, d'un poteau rue Victor Hugo
 9. Remplacement par Enedis, à notre demande, d'un poteau rue Victor Hugo
 10. Animation de Noël à la médiathèque
 11. Décoration des sapins de Noël par la commission événementielle
 12. Interdiction de stationner Clos Simone Schwartz/rue de la République
 13. Avancement chantier Ages et Vie rue Jean-Baptiste Lebas
 14. Nouvel écran de communication de la Mairie



8



Avant

Après

9



10



11



12



13



14

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0800 306 573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y préciser votre demande

Pôle accueil de la C.A.M.V.S.
18 rue du 145ème Régiment d'Infanterie
59600 Maubeuge

Accueil : 03 27 53 01 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h0 (16h30 le vendredi)

DÉCHETTERIE

1256 Rue du Maréchal Leclerc,
59460 Jeumont

Horaires d'été (2/05 au 31/10)
 du lundi au samedi de 9h00 à 18h45,
 le dimanche de 9h00 à 11h45

Horaires d'hiver (2/11 au 30/04)
 du lundi au samedi de 8h00 à 17h45,
 le dimanche de 9h00 à 11h45

DECHETS

Déchets ménagers et recyclables
chaque mardi

Veiller à rentrer vos contenants après la collecte

Déchets verts

Contactez AGIIE Par téléphone : 06 77 39 53 41 (Numéro accessible du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou 06 73 55 11 81 (Numéro accessible le lundi de 9h à 12h)
 Par email : dechetsverts@gessa.fr



Rétrospective rapide 2020

- ✓ Le renouvellement des marchés de fournitures de gaz, d'électricité et des assurances,
- ✓ La mise en place d'un protocole sanitaire au restaurant scolaire et la baisse des tarifs de ce dernier,
- ✓ L'installation en mairie d'une boucle à induction magnétique pour les malentendants,
- ✓ Mise en accessibilité du groupe
- ✓ L'intensification des visites de la Brigade Vermeil et la publication d'une version actualisée du livret des séniors sans oublier le lancement de la formule du repas mensuel, malheureusement interrompue par la crise sanitaire,
- ✓ Mise en peinture de la gloriette et du kiosque,
- ✓ Réalisation par l'agglomération des trottoirs à la Bûchelotte (rue Delmotte) à la demande de la commune et avec notre participation financière à hauteur de 18804,38 €uros
- ✓ L'atelier de confection de masques et distribution aux Marpentoises, Marpentois
- ✓ Implantation de deux panneaux «Stop» rue Victor Hugo,
- ✓ Mise en peinture des préaux du groupe scolaires,
- ✓ Pose de coussins berlinois rue de l'Industrie,
- ✓ La création d'un nouveau vestiaire au Stade du Bel Air,
- ✓ Le plan de circulation de la Cité des Cheminots, élaboré en concertation avec les riverains,
- ✓ La communication renouvelée avec la nouvelle formule de notre bulletin municipal, la page facebook officielle «Marpent, l'initiative en actions», la signalétique des commerces ainsi que la retransmission en direct des séances du conseil municipal,
- ✓ La création d'une nouvelle activité d'éducation musicale avec l'association « Rock in Progress »,
- ✓ La possibilité dorénavant, pour l'Accueil de Loisirs, de pouvoir inscrire ses enfants aux petites vacances sans passer par une inscription annuelle,
- ✓ Une implication dans l'intercommunalité comme elle a toujours été : franche, constructive, indépendante.
« Préserve ton indépendance », dit le dicton, « elle est le trésor où tu puiseras jusqu'au bout; elle est aussi à l'écrivain ce que l'air pur est au laboureur. »
- ✓ Travaux de peinture de l'intérieur de l'église,
- ✓ La signature avec la CAF d'une Convention Territoriale Globale, qui ouvre la porte aux subventions de la CAF pour les coûts de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs,
- ✓ L'acquisition d'un fourgon 9 places pour nos aînés et les enfants du centre de loisirs,
- ✓ Organisation de la fête de la musique dans le centre bourg pour soutenir nos commerçants,
- ✓ Calorifugeage de la centrale de traitement d'air de l'auditorium (économies d'énergies),
- ✓ La nomination de deux agents assermentés pour la sécurité sur la voie publique (ASVP).



PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous au site Internet www.servigardes.fr ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre résidence. Pour Marpent, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél : 03.27.39.95.50)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Madame ROBERT reçoit sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tél : 03 27 39 63 41

ASSISTANTE SOCIALE

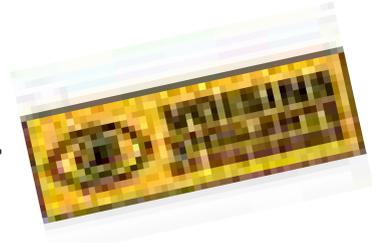
Sur rendez-vous le mercredi matin en mairie

Pour prendre rendez-vous, Contactez le 03 59 73 14 00 ou directement à l'UTPAS résidence Jean Mossay boulevard Pasteur BP 90243 - Cedex 59607 Maubeuge



Des projets pour 2021

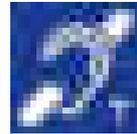
🔗 L'adhésion au dispositif « Voisins vigilants et mairie solidaire »



🔗 La plantation de haies au chemin du Séru, projet retenu par l'agglomération dans le cadre de son appel à projets « aux arbres citoyens » et qui se déroulera fin janvier avec la participation des élèves de notre groupe scolaire,



🔗 La réflexion sur la baisse de l'impôt sur le foncier bâti, l'un de nos engagements pour le mandat, qui commencera dès cette année,



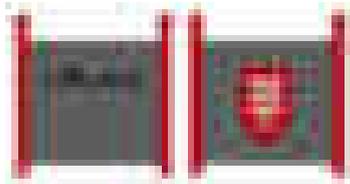
🔗 L'installation d'une Boucle à Induction Magnétique pour les malentendants à la médiathèque et dans l'auditorium,

🔗 La désignation du prestataire qui aura en charge l'installation des bornes Wi-Fi financées par l'Union Européenne,



🔗 L'achèvement de la mise aux normes du terrain du Bel Air,

🔗 La mise en place du Conseil Citoyen des Quartiers,

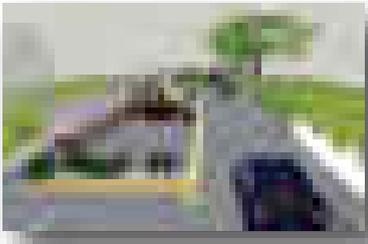


🔗 L'installation de supports pour le fleurissement de la commune (et fabriqués par une entreprise marpentoise, projet retenu et financé par le Département dans le cadre d'un appel à projets pour soutenir l'investissement local),

🔗 La possibilité de payer en ligne le restaurant scolaire et le centre de loisirs



🔗 D'autres projets, sous réserve de l'accord des subventions, se concrétiseront en 2021 comme :



L'aménagement du Passage de la Place,

La sécurisation vidéophone des établissements scolaires,

L'embellissement de l'esplanade du cimetière,

Le projet de restitution des trottoirs aux piétons qui s'étalera sur plusieurs années.

PERMANENCE DU CLIC

MEDIATHEQUE *L'oiseau lyre*

CLIC, le guide des aides pour les aînés.
Permanence le jeudi de 14h00 à 16h30

Téléphone : 03 27 56 16 44

PERMANENCE «QUE CHOISIR»

MEDIATHEQUE *L'oiseau lyre*

Dans un premier temps, prise de contact par courrier ou par mail :

UFC Que choisir, Maison des Associations,
13 rue du progrès, 59600 Maubeuge
contact@avesnois.ufcquechoisir.fr

Dans un second temps, une rencontre sur rendez-vous est possible lors de la permanence du
Mardi de 15h30 à 17h30 à la médiathèque

Renseignements : 06 47 49 53 81

EXACODE

MEDIATHEQUE *L'oiseau lyre*

Passez l'examen du code de la route à la médiathèque avec EXACODE.

Rendez-vous sur le site exacode.fr et réservez votre séance !



Legs de M. Victor VANNOPPEN

Nous avons été informés par le groupe BNP/Paribas que Monsieur Victor Vannoppen, décédé le 9 septembre, avait souscrit plusieurs assurances - vie au profit de la commune de Marpent, pour un montant de 495 073,81 euros.

Le notaire de Bavay nous a par ailleurs informés que, par testament, M. Vannoppen avait désigné le Centre Communal d'Action Sociale comme légataire universel pour ses avoirs bancaires.

Monsieur Vannoppen était une personnalité bien connue dans le village.

Il était l'un des derniers survivants de ceux que l'on a appelés « les déportés du Train de Loos ».

Alors que les Allemands évacuent Lille, le Train de Loos emmène en Allemagne 872 prisonniers politiques et une majorité de résistants. Ce jour-là, les prisonniers sont amenés par camions et entassés dans treize wagons à bestiaux. Le convoi arrive dans la région de Cologne le 3 septembre 1944. La plupart des prisonniers sont affectés au déminage des voies ferrées en Allemagne, puis sont internés dans différents camps de concentration comme Dachau et Buchenwald. Seules 284 personnes sur 872 rentreront de déportation. Le Train de Loos est le dernier convoi parti de France vers les camps de la mort.

En décembre 2001, le maire, nouvellement élu, remettait, à l'occasion de la première cérémonie des vœux, la médaille d'honneur de la ville aux anciens déportés marpentois : Eugène Leroux et Victor Vannoppen.

Le 8 mai 2011, à l'occasion de la commémoration du 8 mai 45, en présence des anciens combattants de Marpent et Jeumont, des élus de Marpent, de l'Harmonie communale, du major Roly représentant le commissariat de Jeumont, du lieutenant Crignon pour le Corps des Sapeurs Pompiers, de M Painchart, directeur d'école accompagné des enfants et de quelques parents et de plusieurs personnalités marpentoises, le maire, a remis, au nom du Ministre des Anciens Combattants, à Monsieur Victor Vannoppen, ancien déporté, le diplôme de reconnaissance de la Nation pour son action au cours de la Seconde Guerre mondiale.

M Vannoppen était né à Recquignies le 11 juillet 1922. Salarié à Jeumont-Schneider, il avait acheté un logement à la Cité Klein. Veuf depuis de longues années, il fréquentait les manifestations communales. N'ayant que des neveux éloignés et qui n'avaient que très peu de contacts avec lui, M. Vannoppen recevait les visites de la Brigade Vermeil.

Sa santé se dégradant, ses affaires furent gérées par la tutelle et il rejoindra l'EHPAD Samara où il est décédé.

Monsieur Vannoppen repose avec son épouse au cimetière de Recquignies.

Il n'y avait pas eu geste équivalent depuis celui de Madame Simone Schwartz (épouse Bernard) en 1987 lorsqu'elle avait légué par testament au CCAS un ensemble de biens (terres, logements, monétaires) pour un montant de 270 000 € .

Le maire a fait part de cette information lors du Conseil municipal en exprimant le souhait que le nom de Victor Vannoppen soit immortalisé dans un lieu public de la commune.



Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)

Le maire a nommé deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (AVSP) : **M.Frédéric Enseret et M.Loïc Marlot.**

Ces agents, agréments par le Procureur et assermentés, ont notamment pour mission de constater les infractions en matière de bruit de voisinage, en matière de propreté des espaces publics ainsi qu'en matière de circulation et de stationnement des véhicules.

Ces agents assurent également la sécurité aux abords des écoles et participent à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques ainsi qu'à des missions de médiation avec les habitants.





Actualités

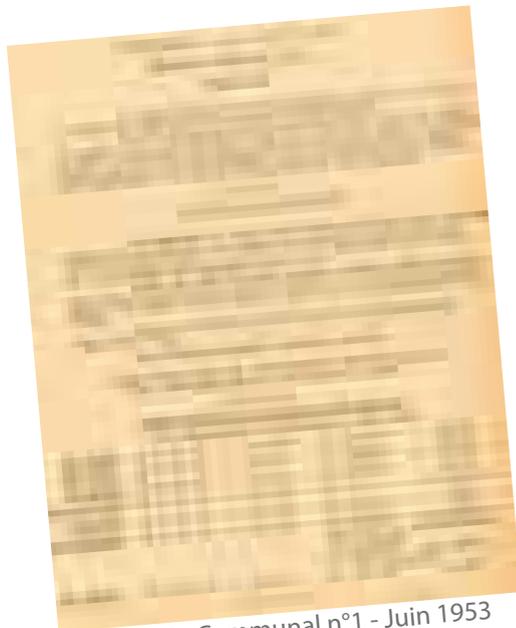
BULLETIN COMMUNAL & ARCHIVES COMMUNALES

Lors de la parution de la nouvelle formule de notre bulletin communal, nous avons numéroté « 1 » et « 2 » les deux premiers numéros. Afin de faciliter le classement aux archives, nous pensons préférable de garder la continuité chronologique depuis 1953 (année du premier bulletin communal), raison pour laquelle nous avons décidé de renuméroter le N°1 au N°351 et le N°2 au N°352.

Aussi, afin de compléter nos archives communales, nous sommes à la recherche de numéros manquants :

N° 23 (juillet 1955), N° 27 (Novembre 1955), N° 42 (Septembre à Décembre 1957) , N° 44 (Mars 1958), N° 52 (Janvier à Février 1959), N° 55 (Mai 1959) , N° 71 (Juillet à Octobre 1962), N° 75 (Juin à Septembre 1963), N° 90 (Avril à Mai 1967), N° 91 (Juin 1967), N°93, 94, 95, 96, 97 (Aout 1967 à Septembre 1968), N°135 (février 1976 à Mai 1976), N° 140 (Juillet à Novembre 1977), N° 150 (Novembre 1981 à Mars 1983), N° 151 (Novembre 1981 à Mars 1983), N° 152 (Novembre 1981 à Mars 1983), N° 181 (Novembre 1990 à Avril 1991), N° 187 (Octobre 1992 à Février 93), N° 193 (Juin 1994 à Aout 1994), N° 201 (Octobre 1995 à Novembre 1995), N° 217 (Mai 1999 à Aout 1999), N° 221 (Mai 2000 à Mars 2001), N° 222 (Mai 2000 à Mars 2001), N° 223 (Mai 2000 à Mars 2001).

Contactez Ludovic DAMIENS au 06 46 28 12 97. Nous nous chargerons de photocopier les numéros manquants et de vous restituer vos originaux.



Bulletin Communal n°1 - Juin 1953



DÉBUT D'INCENDIE EN MAIRIE

Le samedi 31 octobre à 10 h 30, un couvreur intervenait sur le toit de la mairie pour colmater des fuites récurrentes.

En asséchant le revêtement, à base de goudron, afin d'en faciliter la dépose, celui-ci s'est embrasé déclenchant un début d'incendie.

Alertés, les pompiers de Jeumont se sont rapidement rendus maîtres de la situation alors que la Police interrompait la circulation et qu'ENEDIS sécurisait le quartier en réalisant une coupure d'électricité dans le secteur.

La situation était revenue à la normale à 11 h 30.

ACCUEIL DES MALENTENDANTS

Pour faciliter l'accueil des malentendants, la commune a installé en mairie une Boucle à Induction Magnétique

Ce système possède un microphone externe directionnel qui transmet le son de la voix par induction magnétique au visiteur.

Pour les personnes appareillées, les signaux sonores sont captés automatiquement (position « T » ou « MT »). Les personnes non appareillées peuvent utiliser le combiné qui est mis à leur disposition.

M. Frédéric Boso, secrétaire de l'Association des Devenus Sourds et Malentendants du Nord (ADSM), a été accueilli par le maire et son adjoint, Ludovic Damiens, pour tester cette Boucle à Induction Magnétique et échanger plus largement sur les dispositifs existants visant à faciliter l'accès des malentendants dans les services publics.

M. Boso tiendra une permanence le samedi 6 mars de 10h00 à 12h00 à la médiathèque de manière à :

- Informer et accompagner les personnes déficientes auditives, leurs proches, leurs employeurs, ...
- Appréhender la question de la déficience auditive, les moyens de compensation existants, les démarches éventuelles auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), les moyens de financement (reste à charge zéro pour les appareils de classe 1, participation financière éventuelle de la MDPH, de l'AGEFIPH, du FIPHP pour les appareils de classe 2).

Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie avant le 1er mars.





Actualités

INCIVILITÉS ROUTIÈRES

La municipalité a engagé une action résolue de libération des trottoirs (par les véhicules et les poubelles notamment). Ce programme, qui s'étalera sur plusieurs années, a commencé par une action de sensibilisation au travers des flyers apposés sur les véhicules par notre équipe de sécurité.

77 flyers ont été apposés à ce jour et 8 personnes ont été avisées verbalement.

D'ores et déjà, nous avons constaté une réelle modification des habitudes de la part de nombreux Marpentois que nous remercions pour ce sursaut civique et leurs efforts pour épargner des vies humaines et faciliter la mobilité des piétons.



VIE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Entre Noël et Nouvel An, des membres du Conseil de Gestion de la bibliothèque : Laure Despriet (Conseillère municipale déléguée à la culture), Monique Nicol, Bernard Hutin, Yvette Cypryszak, Jean-Marie Allain ainsi que des lectrices (Mesdames Grivon, Cartiaux et Devos) ont participé au réaménagement de l'espace de manière à donner plus de place aux lecteurs puisque la bibliothèque occupe désormais la moitié de la surface de la médiathèque contre moins du tiers auparavant.

Un large « coin enfants » permettra aux plus jeunes de découvrir les livres dans un cadre chaleureux.

Plusieurs enfants ont par ailleurs été récompensés pour avoir participé à la décoration de Noël avec des dessins et des poèmes.

N'hésitez pas à découvrir cet équipement qui vous propose des milliers d'ouvrages et vous offre le café lorsque vous avez le temps de lire sur place.

L'accès à la médiathèque est GRATUIT pour les Marpentois(es).

Un droit d'inscription annuel de 5 euros est demandé pour les extérieurs.

Les dossiers sont à retirer en mairie ou à la médiathèque aux heures d'ouverture.

Nous sommes à la recherche de bénévoles qui accepteraient de tenir des permanences à la bibliothèque afin d'augmenter les amplitudes horaires. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie afin de vous faire connaître.

CONSEIL CITOYEN DES QUARTIERS

Le Conseil municipal a voté la création du Conseil citoyen des quartiers.

Ce Conseil a pour objectif de renforcer l'exercice de la citoyenneté au travers de la démocratie participative.

Il est chargé d'exprimer les demandes et les besoins des différents quartiers et d'éclairer, par ses suggestions, le choix des élus.

Dans ce cadre, les membres du Conseil citoyen des quartiers s'engagent à être les relais des habitants de leur quartier et, plus globalement, à œuvrer dans l'intérêt général de la commune.

Le Conseil citoyen des quartiers est composé de 18 membres volontaires :

Christophe BENOUCHEFF, Jean-Michel DANIEL, Brigitte DEVOS, Delphine DIOT, Francis DUBRAY, Thomas FAGES, Didier GRIVON, Alan JENARD, Jean-Sébastien PIN, Clémence PRIN, Alain RICHET, Régine RICHET, Patrick ROBBES, Daniel SAENEN, Martine SALAETS, Alexandre VALIN, Marie-Joëlle WIART, Thierry WILLIEZ.

Les nouveautés

Romans :

Françoise BOURDIN : «Si loin, si proches», «Objet de toutes les convoitises», «Dans le silence de l'aube»

Guillaume MUSSO : «La vie est un roman»

Mary HIGGINS CLARK : «En secret», «La reine du bal»

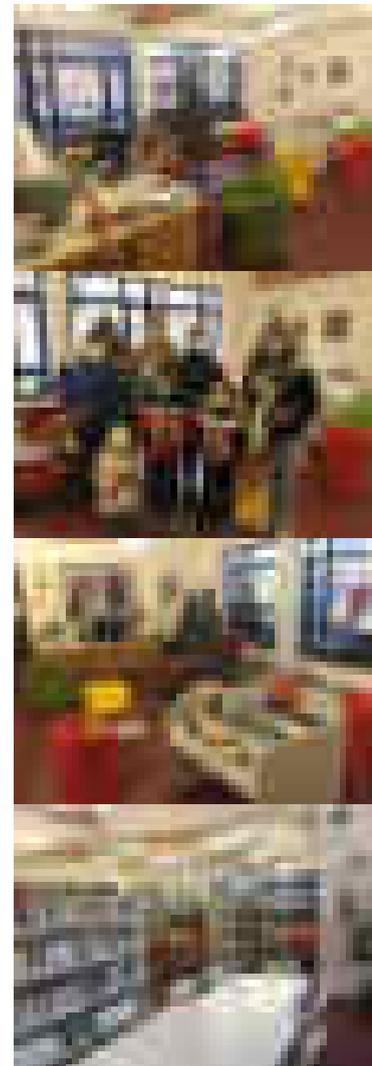
Atelier jardinage :

Catherine DELVAUX : «Premiers pas en permaculture», «Prenez soin de votre sol», «Les plantes compagnes», «Faites entrer la biodiversité dans votre jardin», «les 50 règles de la permaculture»

Allan SHEPHERD : «Je fais mon compost »

Livres enfants :

« les émotions de Gaston » Je suis jaloux ; j'ai peur ; Je suis en colère ; Je suis triste





UN NOUVEAU COMMERCE A MARPENT : AUX QUATRE SAISONS

Monsieur Adrien Ré, originaire de Maubeuge, a ouvert le samedi 9 janvier 2021 un primeur situé au 52 rue de la Place. Souhaitons-lui pleine réussite dans son projet.

Les horaires :

Lundi, Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30
et de 14h00 à 18h00

Mercredi de 14h00 à 18h00

Dimanche de 9h00 à 13h30

TRAVAUX A L'EXTERIEUR DE VOTRE LOGEMENT

Ne pas oublier de remplir votre déclaration (obligatoire) d'intention de commencement de travaux (ou vous assurer que l'artisan s'en est chargé).

GRT GAZ vérifie en effet si ces travaux (dans votre cour, votre jardin etc...) sont compatibles avec l'éventuelle présence souterraine d'une canalisation de gaz à proximité.

PROJET DE BOUTIQUE SOLIDAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale réfléchit à l'ouverture d'une « boutique solidaire » qui récupérerait tout objet usagé mais en bon état. Ces objets seront remis en vente à bas prix au profit du CCAS.

Les bénévoles qui seraient intéressés pour tenir une permanence à la boutique peuvent se faire connaître en mairie.



CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

Compte-tenu du contexte sanitaire, la cérémonie publique des voeux du Maire de cette année n'a pas pu se tenir, comme de coutume, dans la salle des fêtes ou dans notre auditorium.

Néanmoins, vous pouvez retrouver l'allocution des voeux sur la page officielle de la commune : [facebook.com/Marpent.InitiativeEnActions](https://www.facebook.com/Marpent.InitiativeEnActions).



PROJET D'ATELIER D'INITIATION AU THÉÂTRE

La municipalité envisage de proposer un atelier d'initiation au théâtre encadré par des professionnels et ouvert à tous (de 7 à 77 ans).

Afin de préparer ce projet, nous souhaiterions recenser les personnes intéressées.

Vous pouvez dès à présent vous faire connaître en Mairie.



QUESTION DES LECTEURS

Pourquoi n'ai-je pas reçu le cadeau de naissance pour mon enfant ?



Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de message de félicitations.

C'est pourquoi désormais, afin de recevoir le cadeau de naissance proposé par la municipalité, vous devez en faire la demande à la mairie dès la naissance de votre enfant.



LES AINÉS



DISTRIBUTION DU COLIS DES AINÉS

Le 18 décembre dernier, 470 colis ont été distribués à nos aînés, pour la plupart à la salle des fêtes, et pour certains à domicile.

Ces colis furent préparés par les élus. Les quelques colis restant ont été distribués à plusieurs familles du CCAS.

Nous vous remercions des bons échos que vous avez bien voulu formuler.



NOUVELLE ACTIVITÉ DE MARCHÉ DE LOISIR

Suite au succès de la Marche Bleue qui s'est déroulée le 10 octobre, nous souhaitons mettre en place une marche régulière, destinée aux personnes désirant pratiquer un parcours « loisir » d'une durée d'environ 1 heure.

L'inauguration de cette marche aura lieu le samedi 20 mars, jour du printemps.

Une information complémentaire sera diffusée sur le nouvel écran de communication en mairie, ainsi que sur la page Facebook et Panneau Pocket.

Si cette activité vous intéresse, vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître en mairie. Nous vous recontacterons pour vous communiquer les modalités d'organisation de cette première marche.

Les participants auront la possibilité, lors de la première marche, de donner leur avis sur le nom que portera cette nouvelle activité. NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !





LA JEUNESSE

«PETITES VACANCES» AUX MARPINIOUX

Le Centre de loisirs des 3-6 ans fonctionnait jusqu'alors sur inscription annuelle (hormis juillet). Sur proposition de Mme Mélanie Bertinchamps, le conseil municipal a décidé d'élargir les inscriptions aux petites vacances (février, avril, octobre, décembre... dans la limite des places disponibles).

RECRUTEMENT

LE CENTRE DE LOISIRS DE MARPENT RECRUTE !



Dans le cadre des ALSH d'été 2021, le service jeunesse de la ville de Marpent recrute des animateurs diplômés, non-diplômés et stagiaires.

Candidatures à déposer en Mairie .

PIÈCES À FOURNIR :

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae avec photo
- Copie éventuelle des diplômes d'animation

Renseignements : Mme Mélanie Bertinchamps, Tél : 06-77-26-02-12



CADRE DE VIE

DEPOTS SAUVAGES

Loi du 10 février 2020 : l'amende forfaitaire s'appliquant « aux dépôts, à l'abandon, au jet ou au déversement de déchets en un lieu public ou privé non prévu à cet effet » passe de 68 euros (contravention de 3e classe) à 135 euros (contravention de 4e classe). Parmi les déchets visés, figurent les masques, gants, mégots, ou tout autre déchet jeté sur la voie publique.

Nous rappelons qu'une déchetterie est à votre disposition sur la commune de Jeumont (aux horaires indiqués en page 4). Par ailleurs, il est possible de contacter la ressourcerie (prenez rendez-vous au 03 27 64 82 67 ou au 06 73 55 11 81). Dans ce cas, vos déchets devront être déposés LA VEILLE du rendez-vous fixé. Toute personne ne respectant pas ces règles de bonne conduite se verra verbalisée.



RESPECTONS NOTRE VILLE !

INCIVILITÉS ROUTIÈRES

Nous lançons une nouvelle fois un appel à la civilité des automobilistes.

La vitesse excessive de certains véhicules n'est pas tolérable de même que la nuisance sonore de leur musique.

Des contrôles auront lieu prochainement sur la commune.



Vos bacs à déchets sont cassés ?
Rendez-vous sur le site de l'agglo pour solliciter le remplacement :

<https://agglo-maubeugevaldesambre.fr/contact-demande-intervention/ordures-menageres/>



DEVELOPPEMENT

Vous avez connu le tableau noir, découvrez maintenant le Tableau Blanc ... Interactif

Notre Groupe Scolaire poursuit son chemin vers demain.

En Novembre dernier, la Municipalité a procédé au remplacement d'un ordinateur portable de l'école primaire, devenu obsolète, par un équipement de dernière génération.

Les dernières vacances ont été mises à profit pour installer un Tableau Blanc Interactif associé à un ordinateur dans la classe de Madame TACQUENIER.

Cet équipement pourrait être comparé à une tablette tactile de 1,90 mètre de largeur par 1,06 mètre de hauteur, fixée au mur sur laquelle l'enseignant clique, copie, colle, agrandit, rétrécit, écrit, fait glisser, défile, dessine, efface, interagit avec les programmes et logiciels installés sur son ordinateur ou connectés sur les réseaux de l'Education Nationale ou sur internet.

La particularité de cette tablette géante réside au fait qu'elle peut être utilisée comme un tableau blanc classique sur laquelle on écrit et dessine avec des feutres effaçables.

Notre Groupe Scolaire dispose aujourd'hui de 4 Tableaux Blancs Interactifs, 1 en maternelle et 3 en primaire.

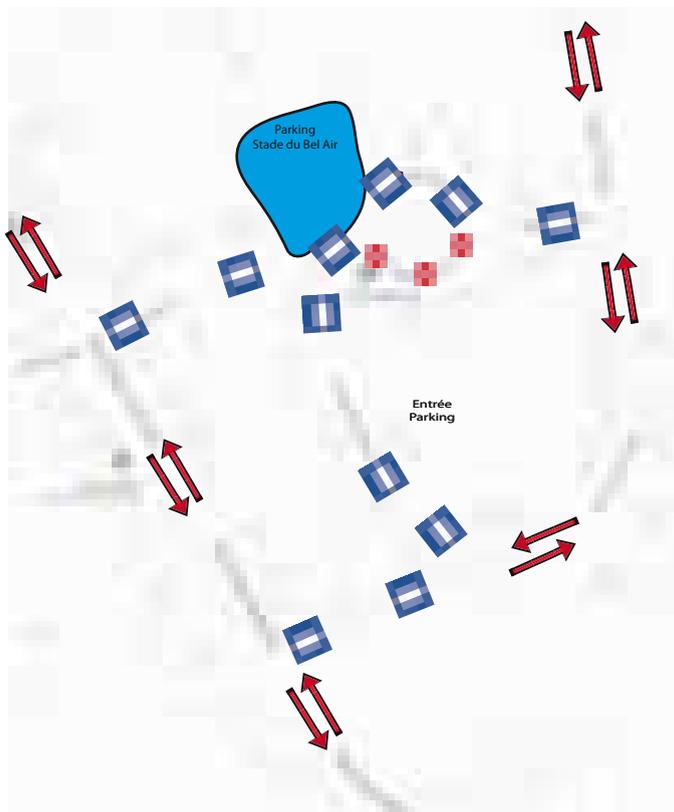
2 de ces ensembles ont été financés intégralement par la Municipalité, les 2 autres l'ont été par les participations conjointes de la Coopérative Scolaire, de l'Education Nationale et de la Municipalité



Du Bel Air et de l'Énergie, le bon plan ... de circulation !

Il y a quelques mois, la Municipalité a été interpellée par un certain nombre de riverains du secteur du Bel Air, mettant en avant des vitesses excessives fréquemment constatées et des difficultés de circulation et de stationnement les jours de match sur les stades des Cheminots et du Bel Air.

Un recueil d'opinions a été mené auprès des résidents des rues concernées proposant 3 options au plan de circulation.



Les résultats de cette enquête ont été présentés aux riverains lors d'une rencontre en Mairie le 29 Septembre 2020.

Au cours de cette réunion, les échanges ont abouti à un projet de plan de circulation privilégiant un sens unique de circulation dans les rues de l'Énergie et du Bel Air, y compris dans la périphérie du rond-point.

Cette évolution de la circulation impactant partiellement la commune limitrophe, l'ensemble du projet devait être entériné par les représentants de Jeumont.

Le 23 Novembre 2020, les représentants de JEUMONT, Madame Carole FONTAINE, Responsable de la Police Municipale, Messieurs Samuel PACQUERIE, Directeur Général des Services, Pascal ORI, Premier Adjoint et Frédéric MARECHAL, Responsable des Services Techniques, accompagnés par Messieurs Jean-Marie ALLAIN, Maire, Bruno LEGROS, Premier Adjoint, Ludovic DAMIENS, Adjoint en charge du Cadre de Vie et Hervé NICOL, Conseiller Délégué aux travaux se sont rendus sur site pour valider, finaliser et acter les décisions.

Après l'installation des panneaux, le nouveau plan de circulation a été mis en service le 8 Décembre 2020.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Les plantations de haies par les enfants au chemin du Séru méritent quelques explications.

Le chemin du Séru est un chemin rural, donc propriété de la commune.

Il présente la particularité d'être coupé en deux séquences.

Il démarre à la Chapelle des Fièvres (Rocq-Recquignies), longe le plateau cultivé de la « Perche à bécasse » d'où il surplombe les prairies du lieu-dit « le Séru », se confond sur quelques mètres avec le haut de la rue Marceau (à hauteur du fortin de la ligne Maginot).

On le retrouve plus bas où il rejoint l'impasse Delmotte.

Mais entre le fortin et l'impasse Delmotte, il a disparu, vraisemblablement au moment de la construction de l'ouvrage militaire.

Le Séru (du mot « ru » qui signifie petit ruisseau) est le lieu-dit qui, lorsqu'on se trouve tout en haut de la rue Marceau, rassemble les prairies dont le profil mouvementé emmène les eaux de plusieurs ruisselets vers les fossés de la Bûchelotte (rue Delmotte).

Ces petits cours d'eau, compte-tenu du relief abrupt, peuvent prendre rapidement une allure torrentielle et ont, à plusieurs reprises, fait déborder les fossés de la rue Delmotte et ont inondé des habitations de la Bûchelotte.



Les actions pour prévenir ces inondations se sont déroulées en trois étapes :

- 1- En 2016, augmentation de la capacité de la canalisation recueillant les eaux du fossé pour les emmener vers le ruisseau de la Chapelle se jetant dans la Sambre (au lieu-dit « la Barque »).
- 2- Réalisation en 2020 des trottoirs à la Bûchelotte pour sécuriser les piétons et canaliser les eaux de ruissellement.
- 3- Plantations de haies dans le cadre de l'appel à projets « aux arbres citoyens », lancé par la Communauté d'Agglomération.



HOMMAGE

Raymond COUPLEUX nous a quittés le 2 novembre.

Il avait été conseiller municipal durant quatre mandats de 1971 à 1996 et président de l'Amicale de Fonctionnaires. Mais c'est surtout pour ses 50 années de correspondant local de presse qu'il était connu à Marpent et dans les communes environnantes.



Serge BEUREL, maître-meunier, s'en est allé.

Serge s'était pris de passion pour le moulin lors de sa restauration et il était devenu depuis, l'incontournable meunier de la Parapette qu'il incarna à merveille. Il fallait le voir le dimanche après-midi, tel un capitaine sur son voilier, assurer la maîtrise des ailes avec la sérénité des grands marins. Connaissant parfaitement le mécanisme, il aimait faire partager aux plus jeunes son expérience. Discret, Serge n'avait pas besoin de parler beaucoup. Quelques mots et l'on savait qu'il était un homme heureux dans son moulin car c'était un peu le sien finalement. Pour son implication efficace et désintéressée, le maire avait tenu à lui remettre la médaille d'honneur de la commune en 2018. Le jour de ses obsèques, samedi matin, le moulin a déployé ses ailes pour saluer son maître-meunier une dernière fois.





ETAT CIVIL

(La mention d'état civil n'est possible qu'avec l'accord préalable de la famille concernée)

Naissances :

HAUCH Mila, 23/09/2020
GEORGE Romane, 01/10/2020
HASNAOUI Khalissa, 08/10/2020
DUPAS Clara, 29/10/2020
STROBBE Elio, 14/11/2020
BERNARD Nélyo, 21/11/2020
DELLEAUX Daryl, 24/11/2020

Décès :

GRESSIER Joël, 02/08/1946 - 29/04/2020
ANDRIEFF Jean, 23/10/1930 - 12/05/2020
VANNOPPEN Victor, 11/07/1922 - 09/09/2020
ALLAIN Roger, 06/06/1924 - 05/10/2020
COUPLEUX Raymond, 09/02/1926 - 02/11/2020
BECLIN épouse BATAILLE Jacqueline, 06/07/1936 - 14/11/2020
BILLAUD Guy, 01/08/1946 - 16/11/2020
DEWATINES Guy, 28/03/1939 - 21/11/2020
SANTERRE Roger, 03/04/1930 - 21/11/2020
PAYEN veuve GUILBERT Josiane, 29/07/1927 - 24/11/2020
MATZEN veuve VALTILLE Marie, 20/04/1933 - 10/12/2020
BEUREL Serge, 19/01/1945 - 14/12/2020
LE SCOUARNEC Marie-Thérèse, 03/01/1938 - 19/12/2020
BERNARD veuve BEUGNIES Andrée, 14/04/1937 - 24/12/2020
MATHÉ veuve DUCHARNEUX Jeanine, 20/03/1935 - 29/12/2020



TRIBUNE

Groupe de la majorité Marpent Passionnément



Chères Marpentoises et Chers Marpentois,
Le Conseil Départemental du Nord a décidé, dans le cadre du Plan de relance, de lancer un appel à projets auprès des communes de moins de 5000 habitants afin que cela puisse profiter aux entreprises locales et soutenir ainsi l'emploi sur les territoires.

Philippe Arcicasa, conseiller municipal de « Marpent Passionnément », a pensé que cet appel à projets représentait une opportunité pour faire fabriquer 42 bacs à fleurs ornés du blason de Marpent, 32 jardinières suspendues et un totem par une entreprise de la commune, « Laser Steel », spécialisée dans le découpage laser.

Le projet a été retenu par le Département qui accordera une aide de 50% et l'agglomération 25 %.

C'est sur cette image fleurie que l'équipe de Marpent Passionnément vous adresse ses vœux chaleureux de bonne et heureuse année 2021 !

Nous restons à votre disposition :

Téléphone : 06 12 10 06 86

Email : marpentpassionnement@gmail.com

Site : facebook.com/Marpent.Passionnement

Groupe de l'opposition Ensemble pour Marpent



L'équipe Ensemble pour Marpent vous adresse ses vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Nous espérons qu'elle nous apportera plus de joie qu'en 2020. Restons unis et solidaires face aux épreuves que connaît notre pays.

Que 2021 soit synonyme d'espoir, de santé et de bonheur pour toutes et tous.

Prenons soin de nous et de nos proches.

L'équipe reste à votre écoute.

Continuez à nous suivre sur notre Facebook « Ensemble pour Marpent ».

Tél : 07 67 10 16 15

Mail : ensemblepourmarpent@gmail.com

La municipalité vous souhaite
une bonne année 2021

L'Agenda

MARDI 26 JANVIER

PLANTATION D'UNE HAIE
AU CHEMIN DU SERU
AVEC LA PARTICIPATION DES
ENFANTS DU PRIMAIRE

SAMEDI 20 MARS

LANCEMENT DE L'ACTIVITÉ
«MARCHÉ DE LOISIR»

MARDI 9 MARS

REPAS MENSUEL DES AINÉS
A LA SALLE DES FÊTES

MARDI 13 AVRIL

REPAS MENSUEL DES AINÉS
A LA SALLE DES FÊTES

Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires



Plus d'informations sur le site de la ville :

www.marpent.fr

ou sur la page facebook officielle :

<https://www.facebook.com/Marpent.InitiativeEnActions/>